



La coopération régionale des Outre-mer

Le rapport « Pour un renforcement de la coopération régionale des Outre-mer », commandé par le bureau du Conseil économique et social (CESE) à la délégation à l'outre-mer pour dresser un état des lieux des coopérations régionales mises en œuvre par les territoires ultramarins, a été présenté en séance plénière du CESE du 9 mai 2012.

Ce rapport émet un certain nombre de propositions qui s'articulent autour de quatre axes :

- assurer les fondamentaux préalables à la coopération régionale des Outre-mer ;
- refonder la gouvernance de la coopération régionale ;
- cibler en priorité les projets répondant aux intérêts réciproques ;
- fonder une nouvelle politique européenne de grand voisinage basée sur le développement humain.

Le rapport présenté par Rémy-Louis Budoc est disponible sur :

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2012/2012_09_cooperation_om.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

1 – BCE

Lors de sa réunion du 6 juin 2012, le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé de laisser son taux directeur inchangé (à 1%). Il a par ailleurs décidé de continuer à conduire ses opérations principales de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, « aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'au 15 janvier 2013 ». M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « la croissance économique reste faible dans la zone euro, dans un contexte de renforcement de l'incertitude qui pèse sur la confiance et le climat, entraînant une accentuation des risques à la baisse sur les perspectives économiques ».

2 – Réforme des fonds propres réglementaires bancaires

Le 15 mai 2012, les ministres européens des finances sont parvenus à un accord sur la réforme des fonds propres réglementaires bancaires sur la base du compromis qu'ils avaient trouvé lors de l'Ecofin extraordinaire du 2 mai 2012. Cet accord permettra le démarrage des négociations de la Présidence avec le Parlement européen sur ce dossier. Les nouveaux textes portent sur la proposition de directive (CRD 4) régissant l'accès à l'activité d'établissement de crédit ainsi que le règlement définissant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement. Ils visent à remplacer et modifier la législation européenne actuellement en vigueur en introduisant les termes de l'accord de Bâle 3.

3 – Banques et gouvernance

Lors de la présentation devant le Parlement européen du premier rapport d'activité du Comité européen du risque systémique (CERS), Mario Draghi, en sa qualité de président du Comité, a souligné la nécessité d'un système de résolution des crises bancaires et soutenu l'idée d'une union bancaire dans la zone euro.

4 – Paradis fiscaux et financiers

Partant du constat que les activités des paradis fiscaux et financiers (en matière de blanchiment d'argent, de fraude fiscale ou de corruption) engendrent des perturbations grandissantes sur le fonctionnement du marché intérieur de l'Union européenne, le Comité économique et social européen a adopté lors de sa session plénière du 24 mai 2012 un avis exigeant des contrôles plus sévères et une meilleure coordination pour lutter contre ces agissements.

Publication au Journal Officiel de la République

Le décret n° 2012-609 du 30 avril 2012 relatif à l'information de l'emprunteur lors de la conclusion d'opérations de regroupements de crédits, pris pour l'application de l'article 22 de la loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, a été publié au JO du 3 mai 2012.

Publications

1 – Autorité de contrôle prudentiel (ACP) : Le rapport annuel d'activité 2011 de l'ACP est disponible en téléchargement sur :

<http://www.acp.banque-france.fr/publications/rapports-annuels/rapport-dactivite-2011.htm>

2 – ACP-AMF : Le rapport d'activité 2011 du Pôle Assurance Banque Epargne de l'ACP et l'Autorité des marchés financiers (AMF) est disponible en téléchargement sur :

<http://www.acp.banque-france.fr/publications/rapports-annuels/rapport-dactivite-2011-du-pole-assurance-banque-epargne.html>

3 – Banque de France : l'indicateur de suivi du financement des micro-entreprises au premier trimestre 2012 est disponible en téléchargement sur : http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Economie_et_Statistiques/2012-03-stat-info-financement-des-tpe-france-trimestriel.pdf

4 – Colloque académique de l'AMF et de l'ACP : Les conséquences de la crise financière sur l'épargne des ménages et la commercialisation des produits financiers

Les actes de colloque sont disponibles en téléchargement sur :

<http://www.acp.banque-france.fr/actualites/detail/article/colloque-academique-de-lamf-et-de-lacp-les-consequences-de-la-crise-financiere-sur-le.html>

Publications IEDOM

1 - Observatoire des tarifs bancaires aux particuliers dans les DOM et la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon, avril 2012

2 – Enquête typologique 2010 sur le surendettement dans les DOM, dans la collection Les Notes de l'Institut d'émission

Ces deux documents sont disponibles et téléchargeables sur notre site internet (www.iedom.fr).

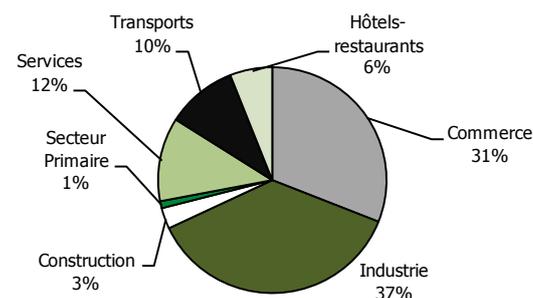
SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

Bilan du Fonds DOM pour 2011

En 2011, le Fonds Dom, géré localement par l'Agence française de développement (AFD), a accompagné 195 entreprises en Guadeloupe, permettant la création de 203 emplois et de maintenir 781 emplois existant, contre 343 emplois nouveaux et la consolidation de 943 emplois en 2010.

Le montant moyen des investissements dans la région est de 224 K€, dont 72 % concernant des entreprises de moins de 5 salariés. Le premier bénéficiaire de cette aide est le secteur de l'industrie avec 37 % des montants garantis, devant le commerce 31 %, les services 12 %, les transports 10 %, l'hébergement et restauration 6 % et le BTP 3 %. Le total des crédits garantis s'élève à 68,7 millions d'euros en 2011.

Répartition des montants garantis par secteur d'activité

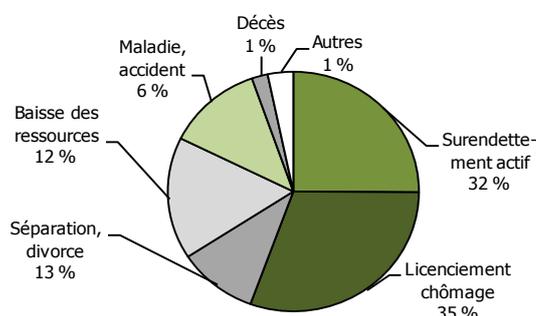


Source : AFD

Enquête typologique 2010 sur le surendettement dans les DOM

L'IEDOM publie pour la seconde fois les résultats d'une enquête typologique relative au surendettement des particuliers dans les DOM. Quelques particularités ressortent par rapport à la métropole : il existe en outremer une proportion plus importante de surendettés qui sont propriétaires (25 % contre 8 % en métropole) ; la part des crédits renouvelables (crédit « revolving ») dans l'endettement global est beaucoup moins élevée qu'en métropole (12 % de l'endettement global dans les DOM contre 40 % en métropole). Dans les DOM, ce sont les crédits personnels (30 % de l'endettement global), les crédits affectés et la location avec option d'achat (8 % de l'endettement global) qui sont le plus présents dans les dossiers de surendettement.

Guadeloupe 2010 : Origine du surendettement



Source : Iedom et Banque de France

En Guadeloupe, dans 75 % des cas, le surendettement provient d'un accident de la vie (chômage, séparation, décès, maladie) et non d'un comportement excessif (contre 83 % dans l'hexagone et 69 % dans l'ensemble des DOM).

Enfin, bien que la situation économique et sociale soit globalement plus difficile qu'en métropole, le taux de recours à la procédure de surendettement par habitant dans ces départements est sensiblement plus faible (1,3 dossier pour mille habitants au lieu de 3,7 pour mille en métropole). En Guadeloupe le nombre de dépôts de dossiers de surendettement est de l'ordre de 0,9 dossier pour 1 000 habitants, soit 4 fois plus que dans l'hexagone.

Parution de l'observation des tarifs bancaires dans les DOM

L'IEDOM a publié l'Observatoire des tarifs bancaires pour avril 2012. En Guadeloupe, 19 des 33 tarifs de services bancaires étudiés ont diminué depuis octobre 2011, 3 sont restés stables et 11 ont augmenté. Les frais liés à la carte bancaire diminuent tandis que les frais de tenue de compte sont repartis à la hausse, après une année de baisse, et atteignent en moyenne 34,76 euros par an, soit le niveau le plus élevé des DOM. Ces frais de tenue de compte ne sont pas appliqués dans l'hexagone, ainsi que par quelques établissements bancaires de Guadeloupe. Le document réalisé par l'IEDOM permet également, au-delà de la moyenne par géographie, de suivre le détail des évolutions tarifaires par banque.

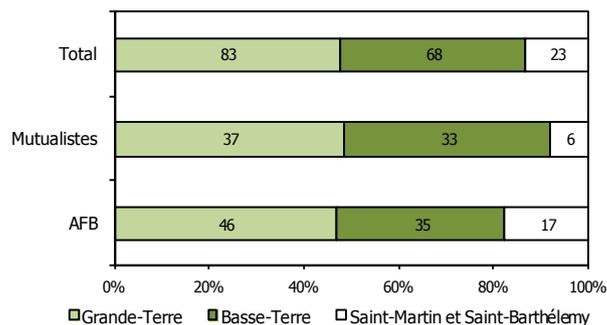
Ces études sont librement téléchargeables, comme toutes les publications de l'IEDOM, sur le site : <http://www.iedom.fr>

Le taux d'équipement en guichets bancaires s'améliore

Le taux d'équipement de la Guadeloupe en guichets bancaires poursuit son amélioration en 2011. Il s'élève désormais à 1 guichet pour 2 572 habitants, contre un pour 2 649 l'année précédente. L'équipement de la Guadeloupe en guichets bancaires reste toutefois inférieur à celui de la France métropolitaine (1 guichet pour 1 678 habitants).

Plus de 56 % des guichets bancaires installés à la Guadeloupe sont détenus par le réseau AFB. Les guichets permanents restent concentrés au sein de l'agglomération pointoise (Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault, Abymes et Gosier), principal centre économique et administratif de l'île, avec 37 % du nombre total d'agences.

Guichets bancaires permanents par zone géographique



Source : IEDOM

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

La Caisse des dépôts et consignations continue d'investir

En 2011, la Caisse des dépôts et consignations réalise près de 300 millions d'euros de prêts aux organismes HLM et aux bailleurs sociaux (Semsamar, Semag, la Sig, en Guadeloupe) aux Antilles-Guyane. Près de 600 millions d'euros de dépôts sont gérés pour le compte de certaines professions juridiques réglementées : les notaires, les huissiers, les administrateurs judiciaires. Les investissements en fond propres représentent 8,5 M€. En Guadeloupe, la Caisse a par exemple participé au financement de la couverture de la toiture du port autonome avec des panneaux photovoltaïques. En 2011, la Caisse des dépôts et consignations a également développé le FSI-Région, un fonds qui permet d'investir dans les entreprises régionales.

Les agences de notations évaluent plusieurs départements et collectivités ultramarines

Les études de Fitch pour le département de la Guadeloupe, Moody's pour le département de la Réunion et Standard & Poor's pour la collectivité de Polynésie ont analysé les forces, les faiblesses ainsi que les perspectives économiques des différentes régions. L'Agence Fitch souligne la bonne qualité de l'investissement en Guadeloupe et lui attribue la note AA- assortie d'une perspective stable. La note de la Guadeloupe reflète le faible niveau d'endettement du département : la dette directe représente deux à trois années d'épargne brute. Le soutien de l'Etat français et de l'Union Européenne sont considérés comme des facteurs de stabilité économique.

La création d'entreprise en Guadeloupe

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe (CCI-IG) a réalisé une étude sur les créations d'entreprises entre 2003 et 2011. Ses résultats indiquent que la dynamique de création est restée forte (hormis 2008) : le nombre de créations d'entreprises est passé de 4 160 par an en 2003 à 5 662 en 2011, mais cette évolution est due en partie à la création du statut d'auto-entrepreneur. Le taux de survie à trois ans s'établit à 66,8 %, et varie selon les secteurs d'activité. Il est élevé dans l'industrie (84,5 %) et dans la construction (76,9 %) et dans la moyenne pour l'action sociale (67,9 %) et le commerce (66,6 %). Ces créations se répartissent de manière très inégale sur le territoire. Ainsi, cinq communes, à elles seules, ont contribué à plus de la moitié (51 %) des créations d'entreprises en 2011 : il s'agit des Abymes, Baie-Mahault, le Gosier, Pointe-à-Pitre et Petit-Bourg.

Reprise de l'activité à l'usine Gardel

Le 5 mai 2012, les planteurs ont repris la coupe des cannes après 21 jours d'arrêt de l'usine de Gardel. Les syndicats ont signé, le mercredi 16, un protocole d'accord de fin de conflit clôturant les négociations annuelles obligatoires (NAO) de branche de 2012. Au cours de la réunion du comité de liaison, les planteurs ont exigé que l'on tienne compte pour le paiement de leur canne de la richesse saccharine enregistrée au moment de l'arrêt de l'usine le 17 avril 2012. Depuis début mai, plus de 35 000 tonnes ont été broyées, à raison de 5 000 tonnes par jour. Luc Machecler, directeur de la Sicadeg, estime la perte sèche de la filière à près de 800 000 euros.

Baisse du prix de l'essence

Le prix de l'essence diminue au 1^{er} mai : 1,58 euro le litre de super sans plomb soit 7 centimes de moins par litre par rapport au mois précédent. Les autres produits affichent également une baisse, quoique plus mesurée : - 1 cent pour le gazole (1,42 euro), pour le gazole non routier et le pétrole lampant. La bouteille de gaz, pour sa part, passe à 22,95 euros, soit une baisse de 90 cent. Ces nouveaux tarifs sont liés à la baisse, en mai, du prix moyen du baril de pétrole (- 6,4 %), ainsi que de la moyenne des cotations du super (-11,7 %) et du gazole (- 5,8 %).

ACTUALITE REGIONALE

Rencontre entre Anguilla et Saint-Martin au sujet des visas

Le vendredi 18 mai, le Président de la Collectivité de Saint-Martin a reçu une délégation d'Anguilla afin d'évoquer l'arrêté du 18 avril 2012 relatifs aux documents et visas exigés pour l'entrée des étrangers sur le territoire des collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. En effet, selon cet arrêté, les citoyens Anguillais en possession d'un passeport Anguillais et non d'un passeport de l'Union Européenne doivent faire une demande de visa pour venir dans la partie française de Saint-Martin. Dans l'attente d'une réponse de Paris, la préfecture a décidé de suspendre l'application de cet arrêté.

Changement de présidence à la Semsamar

Le 18 mai, le conseil d'administration de la Semsamar a élu Aline Hanson au poste de présidente de la Société d'économie mixte. La nouvelle présidente souhaite mettre l'accent sur la dimension régionale de la SEM, notamment en favorisant une coopération pour que la Semsamar puisse intervenir dans les deux parties de Saint-Martin.

Retrait de onze pays de la liste Noire des paradis fiscaux

Depuis le 1er janvier 2012, la France a retiré Anguilla, Belize, Costa Rica, Dominique, Grenade, Iles Cook, Iles Turques-et-Caiques, Liberia, Oman, Panama, Saint Vincent et les Grenadines de la liste des Etats considérés comme non coopératifs au regard de la transparence et de l'échange d'informations en matière fiscale.

Elections

Pour la première fois depuis l'évolution institutionnelle des Iles du Nord, six candidats au poste de député de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin se présentent devant les électeurs les samedi 9 et 16 juin. L'UMP Daniel Gibbs se classe en tête au premier tour avec 39,88 % des voix. Le taux d'abstention est de 69,91 %.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	LES INDICATEURS DE REFERENCE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Indice des prix à la consommation France	Avril 2012	128,0	0,2 % -	1,9 % 2,1 %
Chômage (Source : DDTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A)	Avril 2012	57 790	0,1 %	4,5 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations - (en M€)	Mars 2012	18,8	-	-15,7 %
	Importations - (en M€)		243,4	-	-6,7 %
Energie (Source : EDF)	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh	Mars 2012	34	-3,8 %	5,5 %
Créations d'entreprises (Source : INSEE)	Nombre d'entreprises créées	Avril 2012	382	-29,1 %	-23,4 %

	LES INDICATEURS DE VULNERABILITE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Ménages (Source : IEDOM)	Nombre de personnes physiques en interdit bancaire	Mai 2012	20 924	-0,1 %	-0,6%
	Nombre de retraits de cartes bancaires	Mai 2012	373	-13,9 %	-18,7 %
	Nombre de dossiers de surendettement déposés	Cumul à fin mai	129	-	-25,9 %
Entreprises (Source : IEDOM)	Incidents de paiement sur effet - Montant en milliers €	Mai 2012	1 962	86,7 %	-12,7 %
		Cumul annuel	7 689	-	16,7 %
	- Nombre	Mai 2012	124	11,7 %	-5,3 %
		Cumul annuel	618	-	4,7 %

	LES INDICATEURS SECTORIELS		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers - (entrées + sorties)	Avril 2012	184 415	1,4 %	6,9 %
Trafic portuaire (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes)	Avril 2012	269 643	-2,7 %	3,0 %
	Nombre de passagers (entrées + sorties)		67 214	-12,0 %	11,7 %
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	Mars 2012	1 354	20,7 %	16,3 %
Construction (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	Mai 2012	19 413	-0,4 %	-22,1 %
	Cumul annuel		103 082	-	8,7 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

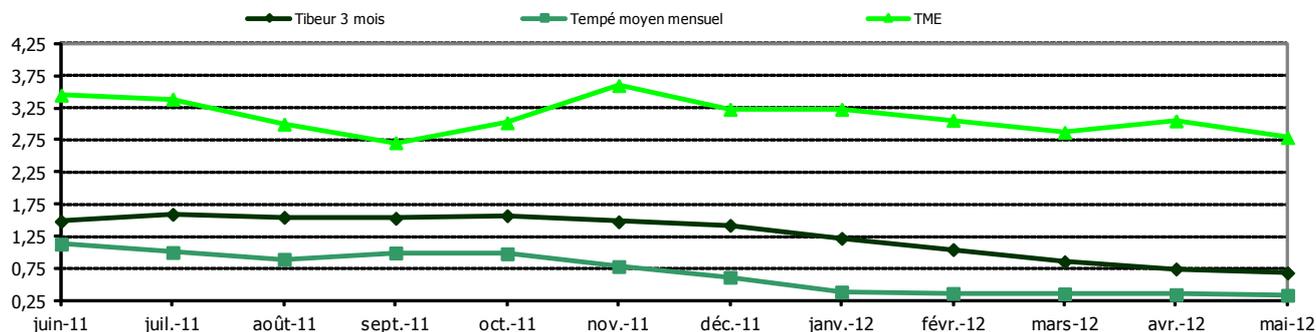
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Mai 2012)			
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3662%	0,3587%	0,3475%	0,3370%	0,3940%	0,6860%	0,9720%	1,2680%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
3,06%	2,87%	3,05%	2,79%	3,26%	3,07%	3,25%	2,99%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	14,81%
Prêts à taux fixe	6,32%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,93%
Prêts à taux variable	5,88%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts-relais	6,48%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,99%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,35%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,56%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,37%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Découverts en compte (1)	13,67%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	15,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,49%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	13,27%	Découverts en compte (1)	13,67%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

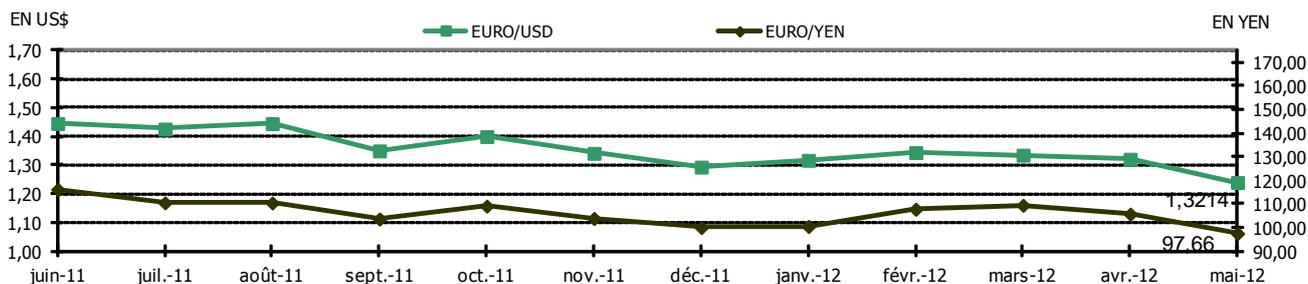
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2403	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,5726	EURO/SRD (Surinam)	4,09190
EURO/JPY (Japon)	97,6600	EURO/BWP (Botswana)	9,74090	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,21960
EURO/CAD (Canada)	1,2761	EURO/SCR (Seychelles)	17,7758	EURO/DOP (Rép. Dom.)	48,3710
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79990	EURO/MUR (Maurice)	37,0378	EURO/BBD (La Barbade)	2,47990
EURO/SGD (Singapour)	1,5956	EURO/BRL (Brésil)	2,4935	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,93000
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,6307	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,32530	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2651,8538	EURO/XCD (Dominique)	3,3479	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : C. APANON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achévé d'imprimer le 11 juin 2012 - Dépôt légal : juin 2012 - ISSN 1240 - 3806